



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Hauts-de-Seine

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine

COMPTABILITÉ

Comprendre la méthodologie comptable.

✓ Comptabilité : Notions de base

2

S'initier à la saisie comptable.

S'investir dans la comptabilité et dialoguer efficacement avec l'expert comptable.

CMA92 - 17bis rue des Venêts - 92000 NANTERRE - Tél. : 01 47 29 43 43

COMPTABILITÉ : NOTIONS DE BASE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Savoir enregistrer les opérations comptables courantes de l'entreprise.

Programme

Comprendre les documents comptables
et les techniques de base nécessaires
pour l'enregistrement au quotidien.

- Distinction entre le compte de résultat et le bilan
- Présentation du plan comptable
- Utilisation du plan comptable
- Fonctionnement des comptes en débit/crédit
- Enregistrement des écritures comptables :
 - journaux comptables
 - grand livre
 - balance

Méthodes et moyens pédagogiques :

Développement théorique illustré d'exemples et d'exercices pratiques.

Public :

Chefs d'entreprise, conjoints, salariés.

Pré-requis :

Aucun.

Évaluation :

L'évaluation des acquis est effectuée à l'aide d'un cas pratique reprenant tous les points du programme.

Dates, lieu, durée et horaires :

Mercredis 10 et 17 octobre 2018
Jeudis 8 et 15 novembre 2018

Nanterre
Sceaux

12 heures sur 2 jours
12 heures sur 2 jours

9h15-12h15//13h30-16h30
9h15-12h15//13h30-16h30



BULLETIN D'INSCRIPTION

Stagiaire :

M. M^{me} Nom :
Prénom :Né(e) le :

Déclare sur l'honneur être : Chef d'entreprise Salarié Conjoint collaborateur⁽¹⁾ Conjoint associé⁽²⁾ Auxiliaire familial⁽³⁾

Le stagiaire éligible au financement par le Conseil de la formation de la CRMA IdF autorise la CMA92 à percevoir de la CRMA IdF le financement des formations suivies.

Entreprise :

Nom du chef d'entreprise : M. M^{me} Nom :Prénom :

Statut du chef d'entreprise : Salarié Non salarié

Nom de l'entreprise :Activité :

Y a-t-il des salarié(s) dans l'entreprise ? Oui Non

Adresse de l'entreprise :

Code postal :Ville :

Téléphone :Fax :E-mail :Siren :

Je m'inscris aux stages suivants :

- COMPTABILITÉ : NOTIONS DE BASEMercredis 10 et 17 octobre 2018 à Nanterre
- COMPTABILITÉ : NOTIONS DE BASEJeudis 8 et 15 novembre 2018 à Sceaux

Je joins chèque(s) à l'ordre de la CMA92 :

- un chèque de 50 € pour les frais d'inscription (valable pour l'année 2018). Une facture vous sera remise pour votre comptabilité.
- j'ai déjà réglé les frais d'inscription pour l'année 2018.
- un chèque de caution de 50 € (valable pour l'année 2018).
- Ce chèque vous sera restitué à la fin de l'année, sous réserve de votre présence à l'ensemble des stages choisis.
- J'ai déjà remis un chèque de caution pour l'année 2018.

Je joins le règlement de la formation de mon salarié, soit un chèque de €

A, le

Signature

Tarifs / Prise en charge

- ✓ Pour le **chef d'entreprise non salarié**⁽¹⁾, **conjoint collaborateur**⁽¹⁾, **conjoint associé**⁽²⁾, **auxiliaire familial**⁽³⁾, vos formations sont prises en charges à 100 % par le Conseil de la formation de la CRMAIDF.

Vous réglez **UNIQUEMENT** un droit d'inscription de 50 € qui vous permet d'accéder à l'ensemble des formations sans frais supplémentaires, dans la limite de 150 heures par an (hors formations diplômantes).

- * Les chefs d'entreprise micro-entrepreneurs du secteur artisanal devront présenter l'attestation SSI de versement de la contribution à la formation ou la déclaration SSI de chiffre d'affaires pour bénéficier du financement de leur formation par le Conseil de la formation de la CRMAIDF.

- ✓ Pour le **salarié d'entreprise artisanale** : 150 € par journée de formation
- ✓ Pour tout autre public, consultez le Service Formation de la CMA92

(1) Inscrit au Répertoire des Métiers

(2) Mentionné dans les statuts de l'entreprise (fournir une copie des statuts)

(3) Ascendant ou descendant du chef d'entreprise non salarié et qui collabore à l'activité (fournir une attestation de versement par l'entreprise des cotisations sociales et retraites).
La demande ne sera pas prise en compte si le bulletin n'est pas accompagné des chèques.

La CMA92
30 ans d'expérience de la formation !



Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine
17 bis rue des Venêts
92000 Nanterre



Antenne de Sceaux
5 square Robinson - Résidence Clémencia
92330 Sceaux



23/08/2018 - MR

Avec la formation, donnez un avenir à vos ambitions !